



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le racisme

Question écrite n° 74486

Texte de la question

M. Éric Jalton alerte Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'agression raciste et outrancière dont a été victime un homme noir dans le métro parisien, mardi 17 février 2015. Une vidéo amateur expose l'agression caractérisée d'un homme noir dans le métro parisien, station Richelieu-Drouot, mardi 17 février 2015. L'homme, littéralement expulsé de la rame par plusieurs autres, s'est entendu expliquer par ses agresseurs qu'ils « sont racistes », que « c'est ainsi ». Or il ne peut en être ainsi. Les actes racistes, outre leur inhumanité, constituent un délit. Position rappelée très récemment encore par la Président, comme indigne de la République. Il en appelle donc à la plus grande fermeté et à ce que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre desdits agresseurs et de toute autre personne concernée, afin que soit rappelée et renforcée la position de la France face aux comportements racistes de tous ordres.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74486

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1296

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)